

CHSCT-M du 19 décembre 2014

Des orientations...mais où sont les moyens?

Vous trouverez la déclaration liminaire **FO Finances** dans la lettre du CHSCT N°8-2014.

Ordre du jour :

- Bilan 2013 de la « situation générale de la Santé, de la Sécurité et des conditions de travail ».
- Projet de note d'orientation 2015.
- Demande de cofinancement par le CHSCT-M de trois études ergonomiques.
- Point d'information négociation « projet d'accord ministériel prévention des Risques Psycho Sociaux ».

BILAN 2013 DE LA « SITUATION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ, DE LA SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL ».

Comme le prévoit la réglementation, le bilan ministériel annuel Santé, Sécurité et Conditions de travail reprend des éléments figurants au bilan social ministériel, des données du bilan égalité professionnelle, les éléments les plus importants de l'activité des Médecins de prévention, des Inspecteurs Santé Sécurité au Travail, des Ergonomes. Une partie seulement de ce bilan ministériel annuel 2013 a été présenté.

Les leçons qu'il faut en tirer pour FO Finances :

Améliorer l'utilisation, la transmission des PV et des relevés de décisions des CHSCT et de leurs groupes de travail.

Poursuivre les efforts concernant le suivi des préconisations des ISST et des Médecins de prévention ;

Les délibérations votées par les CHSCT ne sont pas assez nombreuses, plus de 50% des CHSCT n'en ont pas adoptées, et quand elles le sont, elles sont insuffisamment argumentées.

Les visites de sites sont en augmentation mais 30% des

CHSCT n'en ont pas effectuées.

Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) : 190 000 lignes de risques ont été recensées dans les 253 DUERP élaborés au niveau ministériel, soit en moyenne 750 lignes par DUERP !

Pour **FO Finances**, l'élaboration du DUERP est certes une obligation réglementaire, mais beaucoup d'énergie est déployée pour sa réalisation au regard du faible impact sur le terrain quant aux conditions de travail, ce qui génère beaucoup de déception et parfois même de la colère !

FO revendique la reconnaissance du «Burn out» comme maladie professionnelle.

FO Finances a, de nouveau, revendiqué le recensement des agents victimes d'un « burn out », premier pas vers l'obtention de la reconnaissance du « burn out » (actuellement hors tableau) comme maladie professionnelle.

A la question posée par **FO Finances** quant à l'application concernant le futur dossier médical dématérialisé des agents, la Présidente du CHSCT-M a renvoyé aux discussions entre le ministère et les Médecins de Pré-

vention.

Un groupe de travail « santé au travail » abordera le sujet au printemps 2015.

PROJET DE NOTE D'ORIENTATION 2015.

Un projet de plan de note d'orientation pour 2015 a été présenté. Les priorités développées :

L'installation des instances après les élections du 4 décembre dernier avec l'élection des nouveaux secrétaires des CHSCT. A cette occasion le contenu du Règlement Intérieur sera rappelé.

Des efforts pour la 3^{ème} année consécutive concernent des points de gestion du parc immobilier.

Pour **FO Finances** : le rôle important des Secrétaires Animateurs doit être rappelé de même que la rédaction et la transmission des PV et relevés de conclusion, ainsi que l'importance du droit de visite du CHSCT (comment l'exercer, son utilité).

FO Finances rappelle que les visites du CHSCT peuvent être soit une visite générale des locaux soit une visite thématique dans un but précis déterminé à l'avance.

Les objectifs des visites sont : l'identification des risques ou dérives en matière de SSCT ; le contrôle du respect des dispositions législatives et réglementaires ; le suivi de la mise en œuvre des actions de prévention ; la proposition d'actions préventives ou correctives.

Le constat est établi que les femmes sont plus concernées que les hommes par les accidents de travail ou de trajet. Afin de s'appuyer sur une analyse plus précise, quelques CHSCT réaliseront une étude pour en connaître les causes et en proposer les mesures de prévention appropriées pour y remédier. Ce point est dans le prolongement du projet d'accord « **égalité professionnelle** » en cours de finalisation.

La fiche d'impact destinée à analyser, le plus en amont possible, les impacts des restructurations sur les conditions de travail des agents ainsi que sur leur santé physique et mentale, sera réexaminée afin de l'améliorer,

Un accord-cadre relatif à l'ergonomie permettra de fiabiliser la procédure d'appel d'offre lors des recours aux cabinets extérieurs

Un paragraphe relatif aux co-financements du CHSCT venant en appui et soutien de projets sera réécrit. **FO Finances** a rappelé les trois critères d'utilisation des crédits des CHSCT : l'urgence ; l'exemplarité et la complémentarité.

Pas de réponse aux revendications exprimées par **FO Finances** concernant la nécessaire amélioration du taux de couverture des Médecins de Prévention et le financement de l'équipement des cabinets médicaux.

Un groupe de travail du CHSCT-M sera programmé pour finaliser cette note d'orientation 2015.

DEMANDES DE COFINANCEMENT PAR LE CHSCT-M DE TROIS ÉTUDES ERGONOMIQUES.

DOUANE. ROISSY – INTERVENTION ERGONOMIQUE RELATIVE AU DÉDOUANEMENT SUR LA PLATE-FORME DE ROISSY. Une démarche ergonomique externe a été proposée. Elle sera supervisée par le pôle ergonomie du ministère. Il s'agit d'une intervention ergonomique en correction puisqu'elle sera centrée sur l'analyse des situations de travail existantes. Elle se déroulera dans des services considérés comme représentatifs des différentes activités liées à l'avant- dédouanement et au dédouane-

ment et des organisations du travail correspondantes.

L'objectif de cette intervention sera notamment de porter un regard sur les conditions d'utilisation des différents applicatifs DELT@ (C, D, X) et de l'automate de sûreté et d'identifier les problématiques impactant les conditions de travail des agents concernés par ces processus. Une fois ce diagnostic posé, les ergonomes formuleront des recommandations portant sur : l'organisation du travail ; les équipements de travail ; les modalités d'utilisation des applications. Dans une perspective plus transversale, la démarche portera sur un travail d'analyse des processus de dédouanement liés aux flux aéroportuaires, de manière à dégager des recommandations de portée nationale. Cette intervention débutera au premier semestre 2015.

Le CHSCT du 93 a émis un avis favorable. **FO Finances** a voté pour.

DOUANE. LE HAVRE – APPREHENSION DES FLUX SUR LA PLATE-FORME DU HAVRE / CONSTITUTION DE LA CELTICS. La direction régionale de la Douane du Havre initie un projet tendant à la mise en place d'une nouvelle structure baptisée CELTICS. Celle-ci a vocation à intégrer l'ensemble des capacités en matière de ciblage, de levée de doute, de supervision et de veille-écran.

En liaison étroite avec les services centraux de la DGDDI, le pôle ergonomie a été sollicité afin de participer aux réflexions liées à la mise en place de cette nouvelle structure. Le CHSCT du 76 a émis un avis négatif sur le sujet. **FO Finances** a suivi cet avis.

DGFIP. ETUDE ERGONOMIQUE DOUBLE ECRAN HELIOS / GESTPART. Cette étude ergonomique sollicitée par la DGFIP, s'inscrit dans une perspective nationale. Dans le contexte du développement de la dématérialisation à la DGFIP, cette

étude se centre sur deux projets distincts : la mise en place du Protocole d'Échange Standard (PES) en lien avec l'application Hélios pour le secteur public local (SPL) et le déploiement de l'application Gestion des particuliers (Gestpart) pour les services des impôts des particuliers (SIP).

Le déploiement de cette application s'accompagne de l'aménagement d'au moins un poste de travail, en double écran, par secteur d'assiette et d'une fiche pratique de préconisations. L'action des ergonomes est prévue de janvier 2015 à avril 2015.

FO Finances s'est abstenue vue la demande tardive de cette étude. En effet, nous ne sommes pas dans la phase de conception des logiciels, ceux-ci étant déjà utilisés dans les services. Les marges de manœuvres des ergonomes pour les améliorer sont ainsi quasi nulles. Par ailleurs, les agents veulent du bon matériel informatique partout et pas seulement pour un seul poste par secteur d'assiette !

Améliorer le taux de couverture des Médecins de prévention !

POINT D'INFORMATION SUR LE « PROJET D'ACCORD PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHO SOCIAUX ».

Après trois groupes de travail, un an de discussions et malgré le report le 14 octobre dernier, du groupe de travail initialement programmé le 3 octobre, dans l'espoir d'annonces et d'arbitrages budgétaires au CTM du 6 octobre, nous sommes malheureusement restés sur notre faim : point d'annonce de moyens ni de perspectives !

Pour **FO Finances**, ce fut la démonstration d'une absence de volonté politique malgré l'objectif clairement annoncé « *d'un accord ambitieux* ». Depuis, le projet d'accord est toujours très loin de répondre aux enjeux posés. C'est la raison pour laquelle **FO Finances**, comme les autres Fédérations, après s'être largement exprimée lors des groupes de travail a adressé au Ministre un courrier rappelant les revendications.

Pour **FO Finances** après le temps des promesses, le temps des actes est venu pour que nous puissions avancer. Les Ministres doivent nous faire part de leurs propositions en terme de moyens et d'engagement pour la mise en œuvre d'un accord que nous souhaitons, nous aussi ambitieux

pour l'ensemble des agents et des acteurs de prévention !

Les Ministères Economiques et Financiers ont bien reçu les contributions des Fédérations syndicales. Selon les dires de la présidente du CHSCT-M, ils en « retiendront ce qu'ils voudront ». Nous attendons toujours les engagements promis par les Ministres sur le sujet ! Les travaux s'organisent bien sur la base d'un accord majoritaire et le document final sera soumis à la signature des Secrétaires Généraux des Fédérations siégeant au CTM, ce qui impliquera des engagements réciproques.

Alors que les discussions ont démarré depuis plus d'un an, la Présidente se pose la question de savoir si la méthode adoptée après moult discussions, est bien la bonne !!

FO Finances rappelle son attachement indéfectible à une véritable politique ministérielle Santé, Sécurité au Travail avec de vrais moyens humains et budgétaires, le nécessaire engagement des Ministres et des Directions Générales, indispensables dans l'intérêt des agents.

La Fédération des Finances FO organise un stage « SANTÉ AU TRAVAIL/CHSCT » : du lundi 8 au vendredi 12 juin 2015 à Paris, destiné en priorité aux nouveaux membres des CHSCT.



RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ
HYGIÈNE & SÉCURITÉ SUR :

<http://www.financesfo.fr/>

Rubrique HYGIÈNE & SÉCURITÉ